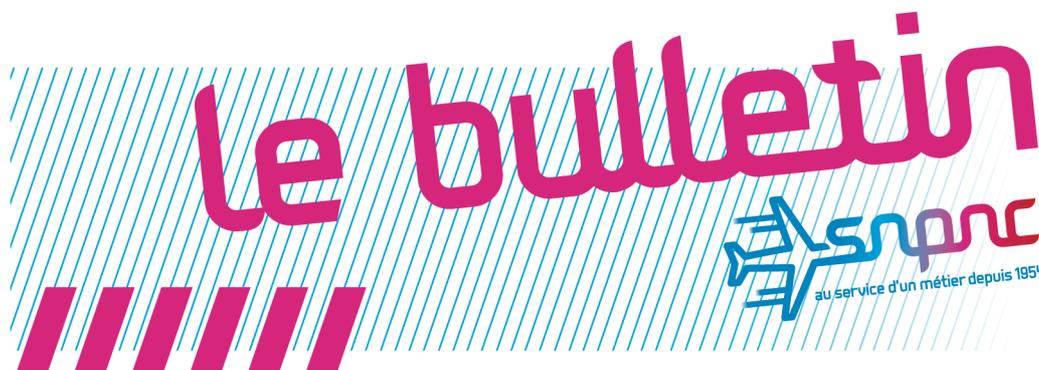


Syndicat National
du Personnel Navigant
Commercial

Le Dôme – BAT 1
1, rue de la Haye — BP 18939
95732 ROISSY CDG CEDEX

snpsc@snpsc.org
01 49 19 58 18



////////////////////////////////////

À TOUS PNC TRANSAVIA // BS.10-09-94-T0

REPAS

////////////////////////////////////

Chers Collègues,

Le 16 aout 2010, nous avons envoyé un courrier en recommandé à la Direction pour dénoncer le manque et la qualité de nos prestations dont voici un extrait :

« Nous vous avons à plusieurs reprises entretenu au sujet de l'alimentation des PN à bord.

L'OPS 1.1130 stipule qu'« un membre d'équipage doit avoir la possibilité de s'alimenter et de se désaltérer de manière à ce que ses performances ne soient aucunement affectées, en particulier lorsque le TSV dépasse 6h00».

Vous semblez considérer, depuis la mise en place à bord de sandwiches en Août 2007, que vous avez satisfait à vos obligations. Cependant, vous nous refusez systématiquement la mise en place d'un plateau « équilibré » en remplacement du sandwich. Vous justifiez votre position par les faits, non démontré, qu'un plateau PEQ coûterait plus cher qu'un sandwich, et qu'au titre de l'indemnité repas que vous nous versez vous ne souhaitez pas la mise en place de plateaux.

L'exemple qui suit démontre que vos arguments ne tiennent pas :

Vol ORY-OPO-ORY du matin TSV supérieur à 6h00.

Briefing PNC à 03h10 (TU+2), ORY-OPO 04h40-06h45, OPO-ORY 07h20-09h25.

Comment justifiez-vous qu'avec un TSV de plus de 6h00 nous n'ayons qu'un petit-déjeuner composé d'une madeleine et d'un « petit beurre »? Notre santé et nos performances ne risquent-elles pas d'être affectées? »

La Direction nous a répondu quelques jours plus tard que :

- Dès Octobre elle nous présenterait différentes propositions de plateaux. Ces propositions auront un impact sur nos indemnités repas, car le pack repas + indemnités ne doit pas lui couter pas plus cher. **Nous refuserons l'échange repas contre baisse des indemnités!!**

- Elle est conforme à la réglementation en fournissant un sandwich et une indemnité repas et nous écrit :

“Nous accusons réception de votre correspondance reçue le 19 août 2010. Dans ce courrier vous exigez d'obtenir un plateau repas en lieu et place des sandwiches proposés et en sus de l'indemnité qui vous est déjà versée parla compagnie.

Nous vous confirmons à nouveau que la Compagnie Transavia est disposée à examiner cette alternative à la condition que cela puisse se faire à iso coût, c'est-à-dire en déduisant le différentiel de coût sur l'indemnité repas qui vous est allouée pour cet objet.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, à l'occasion de la réunion DP du mois de juin, nous nous étions engagés à organiser une présentation de plateaux repas après la saison Été. Cette présentation est prévue pour le 06 octobre 2010.

Ceci étant dit, nous nous permettons de vous rappeler les éléments suivants : le 4 juillet 2007, soit moins de trois mois après le début de notre exploitation, la compagnie a mis en place par note de service n° HHD 070704 la fourniture de collations et/ ou de sandwichs en fonction des horaires de repas et ce en sus de l'indemnité déjà versée. Cette indemnité est en effet destinée à permettre au Personnel Navigant d'acheter des avions tout complément de nourriture dont il aurait besoin.

Aussi nous estimons, au regard de ce que dessus, que nous avons fait bien plus que de nous conformer aux dispositions de l'OPS 1.1130 qui prévoit, je cite " qu'un member d'équipage doit avoir la possibilité de s'alimenter et de se désaltérer....".

En fournissant une collation ou un sandwich en sus de l'indemnité de 22 euros de repas, la compagnie répond ainsi à l'obligation précitée qui consiste à "donner la possibilité" mais pas à fournir gratuitement.

*En conclusion aujourd'hui Transavia propose des denrées gratuites ou payantes et donne les moyens pécuniaires aux PNC, pour celles qui sont payantes, de les acheter à bord.
Transavia.com"*

La Direction ne répond toujours pas à sa prérogative. Les équipages doivent avoir la possibilité de s'alimenter sur **l'ensemble** des vols de plus de 6h de TSV, comme les OPO ou SVQ du matin. Mais nous n'avons pas de prime !

Et, quand le vol prend du retard, il n'y pas de prime puisqu'elles ne sont calculées que sur des TS programmés. Nous avons toujours la possibilité de se nourrir mais, cette fois-ci, **A NOS FRAIS !!!**

La solution : remplir des notes de frais pour ces repas ??

Quand, sur certains vols, nous touchons les indemnités, nous pouvons acheter des M&M's, des muffins ou tous autres snacks bien sucrés, salés et plein de graisses (saturées et huile de palme) tellement bons pour la santé !!

Les sandwichs Pax ? N'en parlons pas. Entre l'indisponibilité ou les vers à l'intérieur de ces derniers, c'est sur que là niveau protéines on aura une bonne dose !!

S'alimenter correctement dans l'avion mission impossible !

Quelle solution nous reste t'il ? Descendre à l'escale pour acheter à manger dans l'aérogare et mettre l'avion en retard ?

DEVRA T'ON EN ARRIVER LA POUR MANGER CORRECTEMENT ?